



EN BREF :

- Des limaces causent des dégâts dans un champ de maïs de la région de Lanaudière.

## DES LIMACES CAUSENT DES DÉGÂTS DANS UN CHAMP DE MAÏS DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

### État de la situation

Dans la région de Lanaudière, des dommages causés par des limaces ont été rapportés dans un champ de maïs en semis direct au stade levée. Les feuilles des plantules qui ont réussi à émerger ont été attaquées par ces ravageurs. Des populations relativement élevées de limaces ont aussi été observées dans plusieurs champs de maïs et de soya de cette région.

Deux facteurs peuvent avoir contribué à cette situation :

- Une bonne survie à l'hiver des limaces grâce à l'importante couverture de neige.
- Les conditions climatiques (temps relativement frais et humide) favorables au développement de ces mollusques depuis le début de la saison. Ces conditions qui persistent favorisent leur activité et leur développement; il faut donc exercer une certaine vigilance en 2008.

À l'occasion, les limaces peuvent faire des dégâts dans plusieurs cultures. Elles peuvent se nourrir sur les graines dès leur germination dans le sol et, par la suite, sur les parties aériennes de la plante. Elles sont surtout actives la nuit par temps frais et humide, aux endroits où elles disposent d'abris durant la journée pour se protéger de la déshydratation causée par le soleil et le vent.

Les champs les plus propices aux infestations sont ceux cultivés en semis direct durant plusieurs années consécutives. Les champs ayant une quantité importante de débris en surface servent de refuge à la limace.

Sur le plan des rendements, le maïs est moins affecté que d'autres cultures par des populations de limaces élevées. Le soya peut davantage être touché.

De nouveaux produits à faible risque pour l'environnement sont homologués dans les grandes cultures contre ces mollusques. Cependant, nous considérons qu'il n'existe présentement aucun traitement et aucune technique rentable pour réprimer un niveau d'infestation qui cause déjà une défoliation importante.

Pour obtenir plus d'information sur les limaces et leur répression dans les grandes cultures, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 11 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b11gc08.pdf>) du 19 juin 2008.

Texte rédigé par :

Claude Parent, agronome, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

En collaboration avec :

Julie Breault, agronome, Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière, secteur Lanaudière, MAPAQ  
Michèle Roy, agronome-entomologiste, Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : [Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – grandes cultures – 19 juin 2008***

